

# Contrat d'engagement poulet bio AMAP de Coutras

du 06/02/19 au 07/2019 inclus

Chaque membre s'engage à respecter la charte des AMAP et à assurer au moins 6 distributions

Nom de l'adhérent : .....

Adresse : .....

Téléphone domicile : .....Téléphone portable : .....

Adresse électronique : .....

s'engage à régler d'avance l'achat pour 6 mois de poulets(1poulet/mois) à Monsieur CARDEILLAT Michel éleveur à Montpeyrroux (24) qui lui même s'engage à apporter ses produits sur le lieu de distribution le premier mercredi de chaque mois à partir de 18h30 dès le 06 /02/ 2019

• **Composez votre contrat :**

Mode de règlement	<input type="checkbox"/> 1 Chèque	<input type="checkbox"/> 3 Chèques	<input type="checkbox"/> 6 Chèques
Date d'encaissement	06/02/ 2019	06/ 02 /2019- Puis le 1 des mois d'avril et juin	06/02/2019 puis le 1 <sup>er</sup> de chaque mois jusqu'en juillet 2019
1 poulet de 2 kg* à 24 € par mois soit 144 €	1 x 144 €	3 x 48€	6 x 24 €
2 poulets de 2 kg* à 48 € par mois soit 288 €	1 x 288 €	3 x 96 €	6 x 48 €

Tous les prix présentés sont TTC

\*le prix de base est calculé sur un poids de 2 kilos. Chaque poulet pesant environ entre 1,7 et 3kgs, le complément sera facturé (ou remboursé en cas de poids inférieur) séparément en fin de contrat.

Les chèques sont établis à l'ordre du producteur Monsieur CARDEILLAT et remis aux coordinatrices du contrat AMAP au moment de la signature des contrats et transmis au producteur par les coordinatrices au fur et à mesure des livraisons.

• **Coordinatrices volailles :**

Monique Esclasse 05 57 69 38 77

Date et signature de l'adhérent

Date et signature du producteur

# Contrat d'engagement poulet bio AMAP de Coutras

## RECU ADHERENT

Madame coordinatrice de l'AMAP de Coutras atteste avoir reçu de Monsieur ou Madame.....les chèques pour confirmation de son engagement d'achat de poulets correspondant à l'option indiquée ci-dessous.

- **Description du produit :**

*Poulet élevé conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique, certification Ecocert :*

- Poussin reçu à 1 jour
- Nourriture : mélange de céréales et légumineuses bio + ce qu'ils trouvent sur leur parcours (insectes, feuillages, baies...)
- Elevage : en plein air sur des parcours naturels en sous bois dans de petits abris mobiles par petits lots de 50 à 100 poulets.
- Age minimum d'abattage : 120 jours

Distribution le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Coutras.

- **Règlement du contrat : .....€ TTC encaissé en :**

<input type="checkbox"/> 1 Chèque	<input type="checkbox"/> 3 Chèques	<input type="checkbox"/> 6 Chèques
-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

- **Quantités de poulet :**

<input type="checkbox"/> 6 poulets	<input type="checkbox"/> 12 poulets
------------------------------------	-------------------------------------

Chaque membre s'engage à respecter la charte des AMAP

- **Vos contacts pour la saison :**

Monique Esclasse 05 57 69 38 77

Date et signature du coordinateur

Date et signature du producteur